NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION





CHAUFFE-EAU ÈLECTRIQUE À ACCUMULATION CUVE ÉMAILLÉE AVEC PROTECTION ANODIQUE __|

__

SOMMAIRE

Pag. 4	Utilisation, mise en place du chauffe-eau murale et
	note importante.
Pag. 5	Chauffe-eau sur socle, chauffe-eau munis de
	résistances blindées, chauffe-eau munis de
	résistances stéatites.
Pag. 6	Schéma dimensionnel de chauffe-eau type petite.
Pag. 7	Schéma dimensionnel de chauffe-eau type mural
	vertical.
Pag. 8	Schéma dimensionnel de chauffe-eau type mural
	horizontal.
Pag. 9	Schéma dimensionnel de chauffe-eau type sur socle.
Pag. 10	Raccordements hydrauliques pour types vertical.
Pag. 11	Raccordements hydrauliques pour types horizontal et
	avec le vase d'expansion .
Pag. 12	Raccordements électriques pour éléments blindées.
Pag. 13	Raccordements électriques pour éléments stéatites.
Pag. 14	Mise en service, remplissage de l'appareil, thermostat,
	entretien général.
Pag. 15	Caractéristiques général selon les chauffe-eau types
	petites et types stables.
Pag. 16	Caractéristiques général selon les chauffe-eau types
	muraux vertical et horizontal.
Pag. 17	Sécurité thermo électrique.

UTILISATION

Le chauffe-eau électrique à accumulation peut desservir en eau chaude plusieurs postes séparés. L'eau chaude distribuée est potable, donc parfaitement utilisable pour l'alimentation. Un élément chauffant élève la température de l'eau à environ 65°C, température de coupure du thermostat en position maximum (Butée repère 4/4,5).

Une diminution de la température entre 5°C et 10°C active le thermostat. Un thermostat de sécurité évite toute surchauffe accidentelle de l'appareil.

L'isolation en mousse de polyuréthane injectée permet de réduire d'une façon importante les déperdition calorifiques. La conception du réservoir assure un soutirage d'eau chaude sans qu'il y ait de mélange avec l'eau froide nouvellement introduite.

L'émaillage de la cuve et la protection anodique assurent une grande longévité à votre chauffe-eau même dan le cas d'eaux agressives.

MISE EN PLACE DU CHAUFFE-EAU MURAL

Avant de fixer le chauffe-eau sur un mur, vérifier que la cloison puisse supporter le poids de l'appareil rempli d'eau. Diverses fixations sont possibles pour les différents types de maconnerie:

- 1. Murs en pierre, brique ou béton au-dessus de 150 mm d'épaisseur: boulons d'ancrage scellés dans la maçonnerie.
- 2. Murs d'une épaisseur entre 100 et 150 mm: tiges traversant le mur, arrêtées au dos par des fers plats 50x5 placés horizontalement.
- 3. Pour des murs d'une fable épaisseur : tiges traversant le mur, arrêtées par deux profilés U 60x40x3 placés verticalement.

L'arrivée d'eau froide est située dans le bas de l'appareil (manchon avec la collerette bleue), le départ d'eau chaude est à raccorder sur le manchon avec la collerette rouge.

4. Un chauffe-eau horizontal est prévu pour être monté horizontalement. Il peut donc être fixé au mur selon la place disponible. Dans tous les cas, l'arrivée d'eau froide se fera par le bas (collerette bleue) et le départ d'eau chaude par le haut (collerette rouge), les deux raccordements seront positionnés dans un plan perpendiculaire au sol.

Une distance minimale de 50 cm. doit être respectée entre le capot électrique et la paroi la plus proche.

NOTE IMPORTANTE

Dans le cas de raccordements hydrauliques à des canalisations cuivre, il faut obligatoirement interposer des manchons réduits ou égaux male-femelle en fonte malléable (manchon GF par exemple). En cas de corrosion des filetages des tubes non équipés de tels manchons notre garantie ne pourrait être appliquée.

CHAUFFE-EAU SUR SOCLE:

Ce type de chauffe-eau est prévu pour être posé sur le sol, sans fixation au mur.

Le sol doit être plat. Une distance minimale de 70 cm doit être respectée entre le capot électrique et la paroi la plus proche.

L'arrivée d'eau froide est à raccorder dans le bas de l'appareil (manchon avec la collerette bleue), la sortie d'eau chaude étant située sur le dessus (manchon avec la collerette rouge).

CHAUFFE-EAU MUNIS DE RÉSISTANCES BLINDÉES:

Un élément chauffant, (résistance blindée) élève la température de l'eau. Elle est en contact direct avec l'eau. Pour le remplacement, il est nécessaire de vidanger l'appareil.



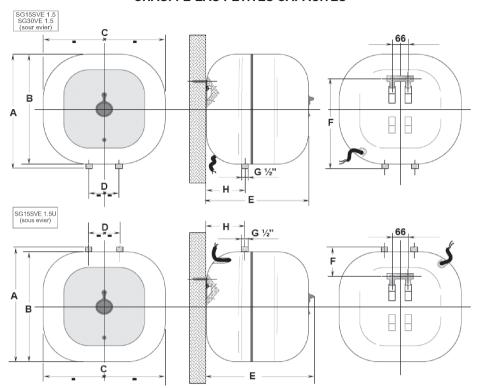


CHAUFFE-EAU MUNIS DE RÉSISTANCES STÉATITES:

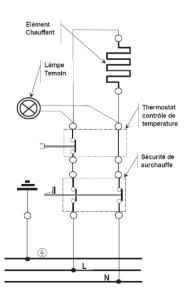
Les appareils de ce type se différencient par la mise en place d'une résistance stéatite. L'élément chauffant n'est pas en contact direct avec l'eau. L'eau sanitaire est réchauffée au travers d'une gaine émaillée dans laquelle est placée la résistance stéatite. Remplacement facile, inutile de vidanger l'appareil. La chaleur se répartie sur une superficie plus importante. Le rendement reste dans le temps, sensiblement le même, car la concentration des dépôts de calcaire est minime.

L'installation de tout appareil doit être effectuée dans les règles de l'art et selon les normes en vigueur (groupe de sécurité NF, raccordements électriques et hydrauliques, etc. ...)

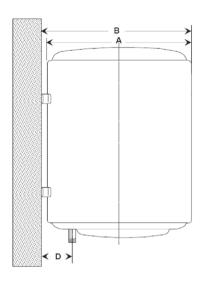
CHAUFFE-EAU PETITES CAPACITES

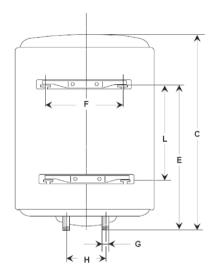


Dimens	ione		Types	
Dilliells	10113	SG15SVE 1.5	SG15SVE 1.5U	SG30VE 1.5
Capacité nominale	litres	15	15	30
Puissance Tension	Watt Volt	1500 230	1500 230	1500 230
Α		413	413	491
В		388	388	466
С		375	375	453
D	mm	100	100	100
E		345	345	412
F		310	105	355
G		G ¹ /2"	G ¹ /2"	G ¹ /2"
н		95	95	105



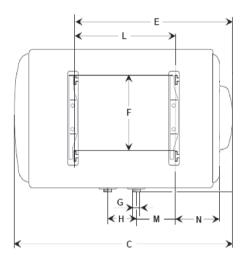
CHAUFFE-EAU VERTICAUX MURAUX

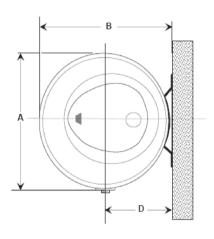




Capacité nominale	Puissance Tension	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	L
litres	Watt / Volt			'		m	m			
				Elément chau	ıffant blindé	е				
50	1200/230	465	490	640	175	445	440	G ³ /4"	230	1
75	1200/230	465	490	845	175	655	440	G ³ /4"	230	1
100	1500/230	465	490	1065	175	295	440	G ³ /4"	230	1
150	1800/230	565	592	1055	175	870	440	G ³ /4"	230	540
200	2400/230	565	592	1315	175	1130	440	G ³ /4"	230	800
			ļ	Elément chau	ıffant stéatit	9				
50	1200/230	465	490	640	175	445	440	G ³ /4"	230	1
75	1200/230	465	490	845	175	655	440	G ³ /4"	230	1
100	1500/230	465	490	1065	175	295	440	G ³ /4"	230	1
150	1800/230	565	592	1055	175	870	440	G ³ /4"	230	540
200	2400/230	565	592	1315	175	1130	440	G ³ /4"	230	800

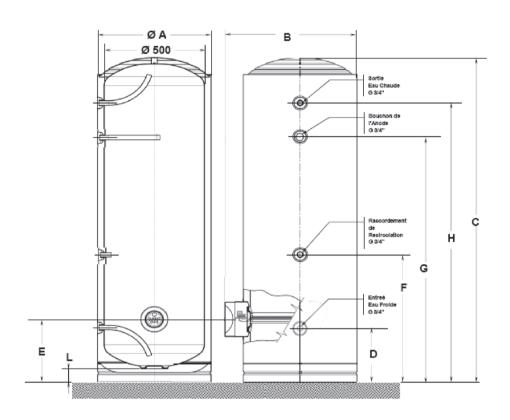
CHAUFFE-EAU HORIZONTAUX MURAUX





Capacité nominale	Puissance Tension	A	В	С	D	Е	F	G	Н	L	M	N
litres	Watt / Volt						mm				•	
				Elément o	hauffant b	olindée						
75	1200/230	465	490	845	256	655	440	G ³ /4"	140	365	235	320
100	1500/230	465	490	1065	256	880	440	G ³ /4"	140	540	205	320
150	1800/230	565	592	1055	310	870	440	G ³ /4"	140	580	155	320
200	2400/230	565	592	1315	310	1130	440	G ³ /4"	140	800	415	320

CHAUFFE-EAU STABLES



Capacité nominale	Puissance Tension	Elément chauffant	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	L
litres	Watt / Volt	type					mm				
250	3000 / 230	Blindée Steatite	565	650	1530	275	295	515	1070	1215	30
250	3000 / 230-400	Blindée	565	650	1530	275	295	515	1070	1215	30
300	3000 / 230	Blindée Steatite	565	650	1790	275	295	515	1330	1475	30
300	3000 / 230-400	Blindée	565	650	1790	275	295	515	1330	1475	30

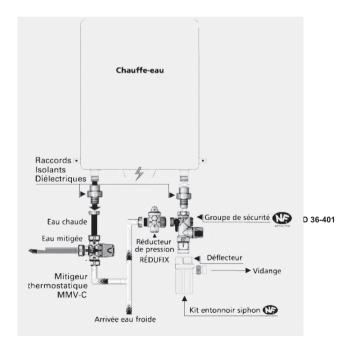
RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

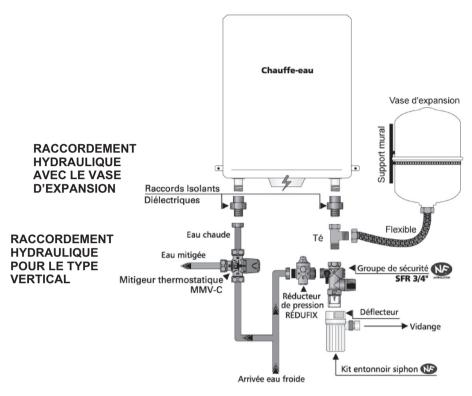
Pour les raccordements eau chaude eau froide, il est conseillé d'utiliser des matériaux conformément aux règlements et DTU en vigueur.

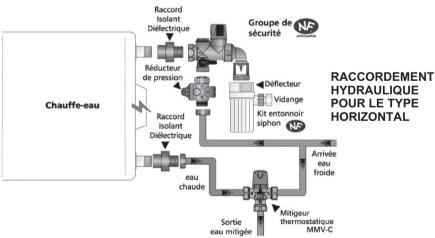
Raccorder l'appareil en respectant le schéma d'installation fig. 3.

Ne soumettre en aucun cas le chauffe-eau à une pression d'alimentation supérieure à 5 bars sous peine de détérioration irrémédiable de l'appareil.

- 1. Un groupe de sécurité conforme aux normes NF en vigueur doit obligatoirement être monté sur l'arrivée d'eau froide de l'appareil. Ce groupe comprend un clapet de non retour, une soupape de sureté tarée à 7 bars, un robinet de vidange manuel et un robinet d'arrêt. Il est nécessaire de faire fonctionner manuellement au moins une fois par mois la soupape de sureté et le robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Le groupe de sécurité n'est pas livré avec l'appareil mais fourni sur demande moyennant supplément de prix.
- 2. Prévoir un réducteur de pression en amont du groupe de sécurité lorsque la pression de service du réseau d'alimentation est supérieure à 0,75 fois la pression de réglage du groupe (5 bars environ). On entend par pression de service, la pression habituelle dans le réseau, à l'exclusion des montées exceptionnelles.
- 3. Il est normal de constater un écoulement d'eau au niveau du groupe de sécurité au cours de la période de réchauffage. Le volume peut atteindre 3% environ de la capacité du chauffe-eau d'où nécessité de raccorder l'orifice de vidange du groupe (garde d'air) sur le réseau d'évacuation des eaux usées. Prévoir si nécessaire un siphon.
- 4. Monter un clapet de retenue sur la colonne d'eau froide dans le cas de raccordement d'un ou plusieurs mélangeurs ou mitigeurs.
- 5. Prévoir un robinet d'arrêt en amont du groupe de sécurité pour permettre d'isoler le chauffe-eau et groupe de réseau d'eau.
- 6. Raccordements avec des canalisations cuivre: voir notes au bas de la page 4.







RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Le chauffe-eau doit obligatoirement être raccordé au secteur par un câble rigide.

IL EST INTERDIT DE RACCORDER L'APPAREIL A UNE PRISE DE COURANT MURA-LE.

Un interrupteur omnipolaire avec une distance de contacts de 3 mm doit être monté afin de permettre une coupure totale de l'appareil.

La protection du chauffe-eau doit être réalisée par des dispositifs de protection contre les surintensités définis à partir de la puissance indiquée sur la plaque signalétique (maximum 16 A).

Branchements des appareils monophasés et triphasés.

Le raccordement est à effectuer en câble rigide sous gaine plastique. La section des conducteurs du câble à utiliser est indiquée dans le tableau des caractéristiques techniques. Ce câble doit comporter un conducteur de terre. Les conducteurs doivent être connectés aux deux bornes du thermostat selon fig. ci-après. Raccorder le conducteur de terre (vert/jaune) à la vis de raccordement prévue sur la bride.

CHAQUE APPAREIL DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE RELIÉ À LA TERRE.

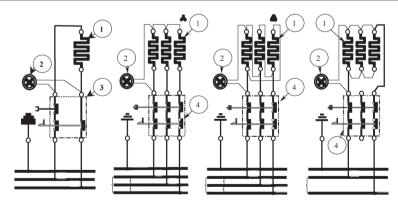
APPAREILS À RÉSISTANCES BLINDÉES

Longueur de la canne du thermostat est 270 mm pour les modèles 50, 75 et 100 litres verticaux et 75 à 200 litres horizontaux.

Longueur de la canne du thermostat est 450 mm pour les modèles 150 et 200 litres verticaux.

ATTENTION: Pour maintenir la protection IP25, il est obligatoire de monter un passe-câble hermétique, type PG13,5, sur l'orifice prévue pour le passage du câble électrique derrière le capot plastique.

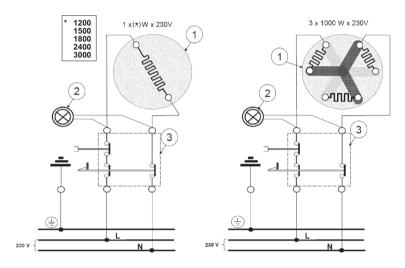
Elèments Chauffants Blindéès



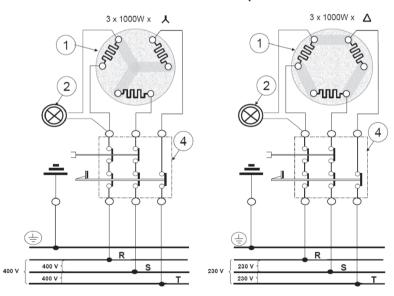
1=Eléments Chauffants 3=Thermostat Monophasé 2=Lampe Temoin 1=Thermostat Triphasé

Elèments Chauffants Stéatites

Eléments Chauffants monophasé



Eléments Chauffants triphasé



1=Eléments Chauffants 3=Thermostat Monophasé 2=Lampe Temoin 1=Thermostat Triphasé

MISE EN SERVICE

NE JAMAIS BRANCHER L'APPAREIL S'IL N'EST PAS REMPLI D'EAU.

REMPLISSAGE DE L'APPAREIL

Ouvrir le robinet d'arrêt, vérifier que le robinet d'arrêt de groupe de sécurité est ouvert. Ouvrir tous les robinets d'eau chaude de l'installation. L'appareil est complètement rempli et toutes les conduites sont purgées lorsque l'eau s'écoule normalement par tous les becs d'eau chaude. Fermez les robinets d'eau chaude. L'appareil est prêt à fonctionner. Mettez l'appareil sous tension. Il est normal de constater un écoulement d'eau au niveau du groupe de sécurité au cours de la période de réchauffage. Le volume peut atteindre environ 3% de la capacité du chauffe-eau, d'où nécessité de raccorder l'orifice de vidange du groupe sur le réseau d'évacuation des eaux usées. Prévoir si nécessaire un siphon. La température d'eau chaude se situe aux environs de 65°C, elle ne doit en aucun cas dépasser 98°C. Après un soutirage dé 10% environ, le thermostat remet l'élément chauffant en service (l'alimentation du chauffe-eau étant sous tension). Il est conseillé de vérifier les différentes fonctions au moins une fois par an. Si l'on constate une fuite d'eau, couper immédiatement l'interrupteur principal de facon à mettre l'appareil hors tension.

THERMOSTAT

Chaque thermostat est équipé d'une sécurité thermique évitant toute surchauffe accidentelle. Lors de la 1ere mise en service, vérifiez que cette sécurité thermique est bien enclenchée. (\blacktriangle S)

Si la sécurité thermique se déclenche de manière répétitive lors d'une période de réchauffage, la remise sous tension s'effectuera par une station de service agrée.

Pour réduire la température de l'eau, agir sur le thermostat dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En phase réchauffage, le voyant est allumé.

ENTRETIEN

Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique.

Pour les appareils à résistance stéatite il est inutile de vidanger l'appareil pour charger l'élément chauffant. Le remplacement des éléments chauffants ou du thermostat doit être réalisé par in professionnel qualifié.

Vidange du chauffe-eau.

Fermer le robinet d'arrêt d'eau froide.

Fermer le robinet d'arrêt du groupe de sécurité.

Mettre le groupe de sécurité en position vidange et ouvrir les robinets d'eau chaude de l'installation. Desserrer si nécessaire le raccord situé sous la tubulure de départ eau chaude de façon à permettre un appel d'air.

Le temps de vidange varie en fonction de la capacité de l'appareil.

Remplacement de pièces.

Démonter la bride. La résistance blindée comme l'anode sont montées sur la bride et peuvent, en cas de besoin, être remplacées. La longévité de l'anode dépend de la qualité de l'eau et de la température d'utilisation. Examiner périodiquement l'état de l'anode, au minimum deux ans après la mise en service. Si son diamètre est égal ou inférieur à 10 mm (même en un seul point) celle-ci doit obligatoirement être remplacée.

Nettoyage

Dans le cas d'une eau très calcaire, il est conseillé de procéder annuellement à un nettoyage du chauffe-eau. Vidanger l'appareil puis démonter la bride. Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles au fond du réservoir, puis nettoyer avec soin la gaine du thermostat ainsi que l'élément de chauffe ou le doigt de gant (résistance stéatite). N'essayez pas d'enlever le tartre adhérent aux parois du réservoir car il constitue une protection efficace contre la corrosion. Nous déclinons tout responsabilité en cas de détérioration due à l'inobservation de ces instructions.

En fonction de la qualité de l'eau, prévoir éventuellement un traitement approprié.

CHA	UFFE-EAU PETI	TES CAPACITES	
TYPES REFERENCES	SG15SVE 1.5 (Sour Evier)	SG15SVE 1.5 U (Sour Evier)	SG30SVE 1.5 (Sour Evier)
Tension nominal (V 50/60 Hz)	230 V ~	230 V ~	230 V ~
Courant nominal du fusible (A)	10	10	10
Puissance de l'elément de chauffe (W)	1500	1500	1500
Durée chauffe (en heures/min. de 15 à 65°C)	60 min.	60 min.	1 h 40 min.
Consommation d'entretien (kWh/24h a 65°C)	0,50	0,57	0,65
Raccordement électrique (n° câble x mm²)	(2+1) x 1,5	(2+1) x 1,5	(2+1) x 1,5
Pression de service (bars)	6,0	6,0	6,0
Raccordement hydraulique	G ¹ /2"	G ¹ /2"	G ¹ /2"
Label de sécurité NF électricité	OUI	OUI	OUI
Classe de protection contre l'humidité		IP24	

CHAUFFE-EAU STABLE	ES
250	300
Blindée et Steatite	Blindée et Steatite
230 V ~ 230/400 V 3 ~	230 V ~ 230/400 V 3 ~
16	16
3000	3000
5 h 30 min.	6 h 30 min.
2,3	2,60
(2+1) x 2,5 ou (3+1) x 2,5	(2+1) x 2,5 ou (3+1) x 2,5
6,0	6,0
G ³ /4"	G ³ /4"
OUI	OUI
Cat. A	Cat. A
IP 24	/ IP25
	250 Blindée et Steatite 230 V ~ 230/400 V 3 ~ 16 3000 5 h 30 min. 2,3 (2+1) x 2,5 ou (3+1) x 2,5 6,0 G ³ / ₄ " OUI Cat. A

					IP 25	IP 24 / IP 25			Classe de protection contre l'humidité
"Cat. B	"Cat. B	"Cat. B	Cat. B	Cat. B	"Cat. B	Cat. B	Cat. B	£	NF performance
OUI	INO	INO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	INO	Label de qualité NF électricité
G ³ /4"	G ³ /4"	G ³ /4"	G3/4"	G ³ / ₄ "	G ³ /4"	G ³ / ₄ "	G ³ /4"	G3/4"	Raccordement hydraulique
6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	Pression de service (bars)
(2+1) x 2,5	(2+1) x 2,5	(2+1) x 1,5 ou (3+1) x 2,5	(2+1) x 1,5 ou (3+1) x 2,5	(2+1) x 1,5	(2+1) x 1,5	(2+1) x 1,5	(2+1) x 1,5	(2+1) x 1,5	Raccordement électrique (n° câble x mm²)
2,10	1,90	1,90	1,55	2,09	1,58	1,26	1,17	1,00	Consommation d'entretien (kWh/24h a 65°C)
5 h et 40 min.	5 h et 50 min.	5 h et 40 min.	5 h et 42 min.	5 h et 50 min.	4 h et 50 min.	4 h et 50 min.	4 h et 30 min.	3 h et 20 min.	Durée chauffe (en heures/min. de 15 à 65°C)
2400	1800	2400	1800	1500	1200	1500	1200	1200	Puissance de l'elément de chauffe (W)
16	16	16	16	10	10	10	10	10	Courant nominal du fusible (A)
230	230	230 ou 3 x 400	230 ou 3 x 400	230	230	230	230	230	Tension nominal (V 50/60 Hz)
Blindée	Blindée	Blindée ou Stéatite	Blindée ou Stéatite	Blindée	Blindée	Blindée ou Stéatite	Blindée ou Stéatite	Blindée ou Stéatite	Elément chauffant Blindée ou Stéatite
Horizontaux	Horizontaux	Verticaux	Verticaux	Horizontaux	Horizontaux	Verticaux	Verticaux	Verticaux	REFERENCES
200	150	200	150	100	75	100	75	50	TYPES
				JRAUX	CHAUFFE-EAU MURAUX	CHAUFF			

SECURITE' THERMO ELECTRIQUE

A) PREMIERE MISE EN SERVICE

- A1 Vérifier que l'alimentation électrique principale est coupée.
- A2 Raccorder les deux fils d'alimentation au thermostat (1) et brancher la lampe témoin de chauffe aux bornes (2) selon les indications du schéma correspondant à votre appareil.
- A3 Contrôler l'enclenchement de la sécurité du thermostat en introduisant une pointe (tournevis, pointe de stylo à bille, allumette, etc. ...) dans l'orifice (3) figurant sur le dessin. Vous entendrez parfois un petit déclic indiquant que la sécurité est réarmée. Vérifier que le bouton de réglage du thermostat est sur la position «maximum» (4).
- A4 Remettre l'alimentation électrique principale et, si vous êtes en tarif heure creuse, passez éventuellement en position «marche forcée».

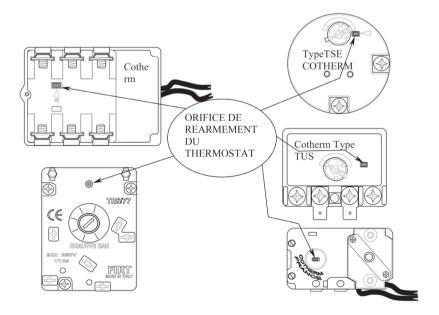
A5 La lampe témoin de chauffe (2) doit s'allumer. Votre appareil est en ordre de marche.

B) ENTRETIEN

Durant la vie de votre chauffe eau, en cas de surchauffe occasionnelle, la sécurité peut de déclencher. Ce phénomène est normal.

Vous pouvez remettre l'appareil en fonctionnement en renouvelant les opérations A1 et A3 de la procédure ci-dessus.

Si par contre le déclenchement persiste, prendre contact avec un spécialiste.



EXTRAIT DES CONDITIONS DE GARANTIE

Le chauffe-eau, construit avec du matériel de qualité, est garanti à partir de la date d'achat

cinq ans contre la corrosion de la cuve qui est en acier émaillé vitrifié, à condition que l'anode ait été vérifié périodiquement comme stipulé dans la notice d'entretien (cuve garantie trois ans pour les chauffe-eau accélérés).

- deux an en ce qui concerne les accessoires (éléments chauffants, thermostats). Cette garantie ne peut toutefois jouer que si le chauffe-eau est installé selon les réglé de l'art avec un groupe de sécurité portant la Marque de Qualité NF dont le dispositif de sécurité déclenche à la pression pour laquelle il a été réglé par le constructeur. L'application de la garantie est également subordonnée à la pression de l'eau d'alimenta-

tion, qui ne doit pas être supérieure à 5 bars à l'entrée du chauffe-eau. Notre garantie est limitée à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques, à l'exclusion des frais de transport et des coûts de main-d'œuvre er de déplacement. L'usure normale des pièces accessoires (telles que boutons, voyants...)

n'est pas couverte par la garantie. L'acheteur n'aura droit qu'à la seule fourniture gratuite des pièces reconnues défectueuses, sans prétendre à une indemnité, à un remboursement des frais ou à des dommages intérêts quelconques. La fourniture des pièces détachées constitue pour l'acheteur une réparation forfaitaire suffisante.
 Par application de l'article 1643 du Code Çivil, notre garantie est limitée expressément,

même en cas d'accident de personne ou de chose ayant pu résulter d'un vice construc-tion, de conception ou de matière, à l'échange gratuit ou à la réparation, selon le cas, pendant les dites périodes, des pièces susmentionnées et reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnité de quelque nature qu'elle soit.

ATTENTION:

Supprimer le joint d'étanchéité de la capot plastique, couvrant les composants électriques, annulera la garantie du fabricant.

Toute intervention par toute personne non agréée par notre Société annule ces garanties. L'exécution de notre garantie étant liée aux possibilités de fabrication et d'importation de certains produits, de convention expresse, l'acheteur ne saurait rechercher la Société venderesse dans le cas de force majeure retardant ou rendant impossible l'exécution de ces garanties.

Notrě garantie ne joue pas dans le cas où l'usager est seul responsable de toute usure anormale et dans le cas d'une détérioration accidentelle que court-circuit, coup de foudre, erreur de branchement, variation anormale de tension, excès non corrigé de pression d'eau, fonctionnement des appareils sous vide d'eau, entartrage, gel électrolyse (contact direct fer-cuivre) et plus généralement d'accidents relevant de motifs non imputables à la constructions des appareils. La qualité de l'eau utilisée doit être conforme au DTU 60.1.

Lorsqu'un remplacement au titre de la garantie a été effectué gratuitement, la garantie sur la pièce de remplacement expire en même temps que celle de la pièce remplacée. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Suivez strictement la notice d'utilisation – Rappelez le type et le n° de l'appareil.



Cet appareil est commercialisé en accord avec la directive européenne 2002/96/CE sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE).

En vous assurant que ce produit est correctement recyclé, vous participez à la prévention des conséquences négatives sur l'environnement et la santé publique qui pourrait être causé par une mise au rebut inappropriée de ce produit.

Le symbole sur ce produit indique qu'il ne doit pas être traité comme un déchet ménager. Il doit être rapporté jusqu'à un point de recyclage des déchets électriques et électroniques.

La collecte de ce produit doit se faire en accord avec le réglementations environnementales concernant la mise au rebut de ce type des déchets.

Pour plus d'information au sujet du traitement, de la collecte ou du recyclage de ce produit, merci de contacter votre mairie, votre centre de traitement des déchets ou le magasin où vous avez acheté ce produit.

ATTENZIONE

- L'apparecchio non è destinato a essere usato da persone (bambini compresi) le cui capacità fisiche, sensoriali o mentali siano ridotte, oppure con mancanza di esperienza o di conoscenza, a meno che esse abbiano potuto beneficiare, attraverso l'intermediazione di una persona responsabile della loro sicurezza, di una sorveglianza o di istruzioni riguardanti l'uso dell'apparecchio.
- I bambini devono essere sorvegliati per sincerarsi che non giochino con l'apparecchio.